



DOSSIER—UN LIEU

INSPIRANT ET COMBATTANT

En inaugurant la Maison des femmes, le 24 septembre 2022, la ville de Nanterre posait un signal fort quant à l'interdit des violences faites aux femmes. Un an plus tard, la fréquentation de l'établissement montre qu'il répond à un réel besoin. Avec son réseau de partenaires pluridisciplinaires, ce lieu permet une prise en charge globale des femmes victimes. Par ses ateliers, débats, expositions, et bientôt ses formations, la culture de l'égalité femmes-hommes se diffuse auprès d'un large public. Un modèle original, lieu ressource pour les professionnels, qui devient source d'inspiration pour d'autres territoires.



Inauguration le 24 septembre 2022.



Réunion mensuelle des partenaires.



Les artistes sont régulièrement mises à l'honneur.



Une délégation venue de Pikine, ville jumelée avec Nanterre.



Représentation d'un atelier théâtre.



VOTRE ÉLU
Laureen Genthon, adjointe au maire déléguée aux droits des femmes



INTERVIEW

La Maison des femmes de Nanterre (MDFN) a ouvert il y a un an. Quels enseignements tirez-vous de cette première année ?

Laureen Genthon : La certitude que nous avons visé juste en créant ce nouvel équipement ! La Maison des femmes répond à un réel besoin et nous le vérifions tous les jours, d'abord grâce à sa fréquentation : chaque mois, 40 femmes en moyenne contactent la MDFN pour trouver de l'aide. De plus, elle est devenue un lieu ressource central pour les professionnel-le-s du sujet - associations spécialisées et institutions. La MDFN anime un réseau de partenaires pluridisciplinaires, ce qui facilite la prise en charge holistique des femmes victimes, de l'accompagnement juridique à la recherche d'un emploi. En outre, nous sommes régulièrement sollicités par des villes désireuses d'en savoir plus sur ce modèle original : un lieu inspirant, porté par une collectivité, qui redonne du souffle et de l'espoir, qui impulse et organise un réseau de services et d'informations pour aider les femmes victimes de violences et promouvoir la culture de l'égalité. Ce sont les deux missions de la MDFN. Si nous pouvons inspirer d'autres territoires, nous aurons réussi ce pari ! Nous avons ainsi reçu en

juin une délégation de femmes de Pikine, ville du Sénégal avec laquelle nous sommes jumelés, qui veut créer le même type d'équipement (lire p. 14). À cette occasion, nous avons rencontré Isabelle Lonvis-Rome, alors ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, à qui nous avons présenté nos avancées depuis un an. Elle nous a encouragés et nous a affirmé que son ministère allait étudier les leviers qui permettraient de soutenir ces deux projets.

Quelles sont les évolutions et perspectives à venir ?

L. G. : En créant la MDFN, nous avons fait du thème des violences faites aux femmes et de l'égalité femmes-hommes un sujet politique, et nous avons montré aux femmes de Nanterre que nous sommes à leurs côtés. 70 % des femmes qui y sont accueillies sont nanterriennes. L'enjeu aujourd'hui est de convaincre nos partenaires, comme le département des Hauts-de-Seine et l'État, de nous soutenir financièrement dans ce combat. La question des moyens est en effet centrale pour l'accompagnement et la mise en sécurité des femmes et de leurs enfants, par exemple pour trouver un hébergement d'urgence. Sortir des violences est un véritable parcours de la combattante. Il nécessite que beaucoup de personnes soient capables de les repérer : il faut être formé pour déceler que derrière l'annulation d'une demande de place en crèche, il peut y avoir un mari cherchant à garder sa femme sous emprise à la maison. Nanterre prévoit ainsi un

nouvel effort de formation de ses agent-e-s pour 2023-2024. Par ailleurs, la MDFN proposera dès octobre aux élèves nanterrien-ne-s un large panel d'ateliers de sensibilisation, toujours dans l'objectif de diffuser la culture de l'égalité (lire p. 15).

Où en est-on du côté des autres engagements du mandat en matière de droits des femmes ?

L. G. : Nous avons fait un bond significatif, lors du conseil municipal du 26 juin, en passant de 9 à plus de 20% le nombre de rues et d'équipements portant des noms de femmes scientifiques, sportives, artistes, militantes pour l'égalité en outre-mer, etc. (lire p. 15). C'est un tournant historique : Nanterre réaffirme que la vie, le parcours des femmes compte, se salue et s'honore au même titre que celui des hommes. Sans oublier le modèle que cela représente pour les petites filles. Il reste beaucoup à accomplir au sujet de la place des femmes dans l'espace public, comme je l'ai rappelé lors du dernier conseil municipal, en réponse au témoignage d'une habitante qui avait été suivie et harcelée par un homme, tard le soir. C'était l'occasion de souligner l'importance de lutter contre le harcèlement de rue et de porter plainte auprès des services de police, dont c'est la compétence. Nous continuerons à former les professionnel-le-s à ces questions, à sensibiliser le grand public et à éduquer les plus jeunes, pour vivre dans une société enfin égalitaire et solidaire, où les droits des

femmes sont absolument respectés. ■

par Catherine Portaluppi

